



PRÉFET DU LOT

Direction départementale des territoires  
du Lot

Affaire suivie par : Laurent Bouscary  
Téléphone : 05.65.23.62.21  
Télécopie : 05.65.23.61.61  
Courriel : laurent.bouscary@lot.gouv.fr

Affaire suivie par : Bernard Decasteljau  
Téléphone : 05.65.23.60.17  
Télécopie : 05.65.23.61.61  
Courriel : bernard.decasteljau@lot.gouv.fr

Cahors, le 10 JUIN 2016

La Préfète du Lot

à

Liste des destinataires in fine

Objet : communication sur la préservation de la ressource en eau

PJ : plaquette informative « l'eau est précieuse, économisons-la »

Selon Météo France, l'année 2015 a été la troisième année la plus chaude depuis 1990. Elle a notamment été marquée par deux vagues de forte chaleur en juillet, une sécheresse exceptionnelle des sols dès le mois de mai et le mois de décembre le plus sec depuis 1959. Ces événements climatiques ont particulièrement concerné le Lot avec notamment un mois de mai caractérisé par un déficit des précipitations de plus de 50 %.

Dans ce contexte de réchauffement continu du climat, la ressource en eau doit être considérée avec beaucoup d'attention y compris dans notre département où les nappes, mêmes si elles sont principalement souterraines, sont fortement influencées par le niveau des précipitations et les prélèvements. Usages agricoles et domestiques constituent les principales formes de prélèvements pratiqués dans le Lot. Mais, autant l'irrigation touche plutôt les eaux de surface, autant la consommation d'eau potable impacte durablement nos réserves souterraines qui représentent plus de 80 % de la ressource.

L'eau est précieuse. L'économiser est l'affaire de chacun tant dans ses activités professionnelles que personnelles.

La plaquette jointe doit nous permettre, au-delà d'une prise de conscience collective, d'acquérir les bons réflexes pour préserver une ressource indispensable à la vie. Elle vise à sensibiliser le grand public aux enjeux de la préservation de la ressource en eau et aux gestes simples à accomplir pour économiser l'eau tout en réduisant ses factures.

Je vous invite à la mettre en ligne sur votre site internet, à la relayer par une publication dans votre bulletin d'information, à la mettre à disposition dans lieux publics de votre ressort, etc.

*les dernières pluies abondantes  
ne changent rien la nécessité  
d'économiser l'eau, notamment  
l'eau potable.*

La Préfète du Lot,

Catherine FERRIER